Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire
Boulogne Billancourt Natation

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
du Lundi 7 octobre 2024 à La Maison du Combattant
62 rue Marcel Dassault à Boulogne-Billancourt

1. Préambule

1. 1 Le lundi 7 octobre 2024, à 19h00, les membres de l'association Boulogne Billancourt Natation (BBN) se sont réunis à la Maison du Combattant 62 rue Marcel Dassault à Boulogne Billancourt, en assemblée générale ordinaire (AGO), sur convocation de la secrétaire.

Il a été établi une feuille d'émargement signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

1.2 L'assemblée était présidée par Monsieur Gérald SERAIN, président de l'association.
Il était assisté d'une secrétaire de séance, madame Maryse FERRY vice-secrétaire de l'association, de Monsieur Joel FERRY, vice-président de l'association et de Monsieur Christophe CORDIER, trésorier de l'association. Le président excuse l'absence de la secrétaire madame Margaux MAILLET et de Mr Laurent NEUVILLE, vice Trésorier

Etaient également présents madame Armelle JULIARD-GENDARME, Adjointe au maire - Sports et École municipale des Sports et monsieur Bertrand AUCLAIR, conseiller municipal - Sports et École municipale des Sports

1.3 Validation du quorum (Voir feuilles d'émargements en annexe 1)

A 19h10, la séance commence par la validation du quorum :

- 136 adhérents se sont inscrits au club BBN pour la saison 2024-2025, 21 adhérents sont présents à l'AG
- 17 ont donné leur pouvoir
- 111 adhérents remplissent les conditions pour les votes
- 28% (vingt-huit pour cent) des membres de l'association sont présents ou représentés, soit plus du quart des membres de l'association. L'assemblée peut donc valablement délibérer, conformément à l'article 13 des Statuts.

Le bureau remercie les adhérents présents à l'AG ou ayant donné leur pouvoir.

2. Approbation du procès-verbal (PV) de l'Assemblée Générale Ordinaire 2023-2024

Le PV de l'AG est soumis au vote. Il est approuvé à l'unanimité.

A 19h30, arrivée de Nancy MARCHAND et de Marie BOHUCHVAL avec un pouvoir ; adhérents présents ou représentés : 41

3. Rapport moral 2023-2024 (Voir rapport moral en annexe 3)

L'année sportive 2023/2024 a été marquée par d'excellents résultats sportifs ainsi que par une participation aux animations liées aux jeux olympiques (JO). Ces évènements ont dynamisé et transcendé les adhérents de Boulogne-Billancourt Natation.

En témoigne le palmarès fructueux du nombre de titres régionaux, nationaux et internationaux obtenus, mais aussi le nombre de records de France, d'Europe et du Monde.
Ces belles performances ont fait de BBN, pour la première fois, le 1er club master français de natation course.
Ce dynamisme a également été mis en valeur lors des JO. Une équipière a porté la flamme et BBN s'est mobilisé pour être présent sur le parcours de la flamme dans notre ville. Par ailleurs, 4 nageuses ont œuvré comme bénévoles lors des épreuves de natation à l'Aréna de Nanterre, pour les jeux olympiques et les jeux paralympiques.
Le président remercie l'action de la municipalité qui a permis à une vingtaine de nageurs et nageuses de participer à la fête du sport français, et ainsi d'accompagner et de soutenir nos représentants lors de cet évènement extraordinaire.
Ces participations aux évènements sportifs ainsi qu'aux temps forts de cohésion du club (stages, compétitions par équipes, podiums, mixité des groupes de pratique…) attestent de l'état d'esprit de Boulogne Billancourt Natation.
Enfin, cette année, pour améliorer la qualité de l'accueil et de l'entrainement l'équipe dirigeante a investi dans l'acquisition d'un casier permettant à chacun de laisser son matériel sur place, des planches, ainsi qu'un chronomètre portable pour faciliter le déroulement des entrainements dans le bassin d'apprentissage.

Ainsi, BBN cherche à valoriser la pratique sportive des maitres certes dans le domaine de la compétition, mais également dans la maitrise de la natation à l'égard des habitants de la ville d'autant plus que santé et sport sont indissociables. Il serait possible de faire davantage mais des contingences pratiques obligent à réduire le nombre d'adhérents (pour la saison 2024-2025, 15 nouvelles inscriptions acceptées pour 60 demandes reçues au Forum des associations).

Le rapport moral est soumis au vote. Il est approuvé à l'unanimité.

3. Rapport financier 2023-2024 (Voir rapport financier en annexe 3)

3.1 Rapport financier

Au 1er septembre 2024, à la clôture du compte de la saison 2023-2024, le résultat est positif de 4 095 euros dû principalement à un nombre d'engagements en compétition pris en charge par le club moins important que l'année précédente et une augmentation du nombre d'adhérents générant plus de cotisations (140 contre 110 en 2022-2023).

3.2 Comptes 2023-2024

		2021-2022	2022-2023	2023-2024
RECETTES	Cotisations	7803 €	33 748 €	44 006 €
	Subventions Mairie	2000 €	2 000 €	2 000€
	Sponsoring/Produit bancaire	0 €	1 000 €	1 766 €
	Vente équipement/divers	600 €	662 €	648
	Participations compétitions, stages	6337 €	9 198 €	16 930 €
	Chômage partiel	567 €	0 €	0 €
		17 307 €	**46 608 €**	**65 350 €**
DÉPENSES	Encadrement	17 129 €	18 461 €	21 662 €
	Sous-traitance	1524 €	3 817 €	1 551 €
	Achats	0 €	1 980 €	3 123 €
	FFN, Licences, Compétitions, Stages	13 473 €	17 140 €	34 918 €
	TOTAL	**32 126 €**	**41 398 €**	**61255 €**
	RESULTATS	**- 14 819 €**	**5 210 €**	**4 095 €**

Au cours de sa présentation, le trésorier remercie la municipalité pour le versement, comme chaque année, de la subvention annuelle de 2000 euros, les sociétés Athling, Le cabinet Ricordel pour leur soutien financier régulier, ainsi que les sociétés Sweet Pixel et ART Boulevard pour leurs contributions en nature.

Intervention de madame JULIARD-GENDARME

Madame JULIARD-GENDARME mentionne que la mise à disposition des lignes d'eau aux clubs représente un avantage en nature d'un montant de 42 603 euros.

Le trésorier conclut sur le résultat positif de 4095 euros de la saison, qui permettra notamment l'achat de deux lignes d'eau rigides pour améliorer les conditions d'entrainement dans le bassin d'apprentissage.

Le rapport financier est soumis au vote. Il est adopté à l'unanimité.

4. Rapport d'activité 2023-2024

Pour la saison 2023/24 BBN comptait 140 adhérents (51 % de Boulonnais) répartis en deux groupes de pratique composés de 81 compétiteurs, dont une dizaine hors structure et de 59 non compétiteurs.

Le président précise aux élus que pour la saison 2024/25, BBN porte son effort sur :

- La réduction du nombre d'adhérents afin de respecter un nombre raisonnable de nageurs par ligne
- La priorité donnée aux habitants de Boulogne-Billancourt.

Cependant, il faut maintenir le nombre d'adhérents à 135 pour assurer l'équilibre financier de l'association.

Résultats du groupe compétition, lors de la saison 2023-2024 :

- BBN comptabilise au total 424 podiums obtenus lors des championnats et meetings dont :
  - 3 titres aux championnats du monde, 4 médailles d'argent et 1 médailles de bronze.
  - 61 titres aux championnats de France individuels N1 et N2, 20 médailles d'argent et 21 médailles de bronze.
  - 1 nageuse en demi-finale du championnat de France « Élites » à Chartres ;
  - Championnats de France par équipe : 1er en N1 et 2ième en N2.
  - Championnats de France des relais : 5ième sur 53 clubs engagés :
- BBN se classe 1er sur 467 au classement national des clubs ;
- BBN bat 3 records du Monde, 4 records d'Europe et 36 records de France.

Résultats du groupe non compétition :

L'ensemble des pratiquants a amélioré d'une part sa résistance à l'effort en nageant des distances plus longues lors des entrainements et d'autre part sa maitrise des 4 nages. Certains nageurs se sont initiés à la compétition

5. Le Club BBN : Son fonctionnement et ses projets 2024-2025

5.1 Le vice-président rappelle le fonctionnement de l'association et présente les membres actifs élus ou cooptés ainsi que les deux entraineurs.

Il souligne le projet du club qui consiste

- D'une part à favoriser :
  - le développement de la natation auprès des habitants de la ville ou des personnes qui y travaillent par la maitrise de l'élément aquatique ;
  - l'engament personnel des adhérents à la pratique sportive avec pour objectifs d'obtenir des résultats au niveau local, national et international ainsi que l'organisation d'un championnat régional permettant le rayonnement sportif de la ville ;
- D'autre part, assurer un lien social entre les membres.

Intervention de madame JULIARD-GENDARME

Madame JULIARD-GENDARME remercie l'assistance toujours nombreuse et impliquée, note la continuité du dynamisme de l'association et la félicite pour ses excellents résultats. Elle demande la proportion de Boulonnais parmi les adhérents et s'enquière du nombre de personnes sur liste d'attente. Le président répond que le taux de Boulonnais en 2024/2025 est de 61%, que les nouvelles inscriptions de nageurs de compétition sont fermées et que seuls 15 nouveaux adhérents sur 60 demandes ont été admis lors du dernier forum.
Madame JULIARD-GENDARME indique que la fermeture annoncée de la patinoire et les recours déposés par le collectif de défense de la patinoire n'impacteront pas la continuité du fonctionnement de la piscine. Cet équipement par rapport à d'autres infrastructures est considéré comme indispensable à la collectivité notamment pour la sécurité de tous dans le milieu aquatique et plus spécialement l'apprentissage des plus jeunes dans le cadre de la natation scolaire.
Elle termine son intervention en soulignant la qualité de l'accueil, l'ambiance et la courtoisie qui caractérise le club. Elle lui souhaite une belle saison.

5.2 Présentation par l'entraineur principal Cédric ROWARC'H des activités loisir et compétition du club ainsi que des objectifs sportifs.

Cédric ROWARC'H félicite et remercie les adhérents pour leurs résultats.
Il souhaite pour la saison prochaine maintenir le niveau général du groupe compétition avec l'objectif de placer deux équipes sur le podium à la finale du championnat de France interclubs et un effort supplémentaire sur le championnat de France des relais par un engagement plus marqué des nageuses et nageurs.
Les membres du groupe non compétition, dans le prolongement d'une dynamique « sport/santé », vont travailler la résistance à l'effort, la maitrise des 4 nages, des départs et des virages et ainsi tendre vers une initiation à la compétition.
Il souhaite que soit maintenu l'état d'esprit de BBN autour des valeurs de la performance, de la convivialité et de l'amitié.

6. Règlement de fonctionnement et charte

Le président rappelle que le document concerné a été adressé aux adhérents et qu'un exemplaire est consultable dans la salle de l'assemblée. Il cite les principales évolutions qui y sont apportées à savoir :

- La possibilité de voter à distance lors de l'assemblée générale pour plus de souplesse ;
- Les modalités de fonctionnement de la commission des litiges ;
- L'encadrement de la communication du club (droit à l'image, modération des vecteurs de communication)

Intervention de Pierre BLANC.
Pierre BLANC demande ce qui justifie cette dernière mesure, s'il existe des litiges au sein du club et des cas qui l'illustrent. Il insiste sur la notion de consentement préalable de diffusion d'une image et demande que ce besoin de consentement soit intégré au paragraphe.

Réponse conjointe du président et du vice-président :

Cette notion a été ajoutée au règlement pour sensibiliser les adhérents ainsi que cela se pratique dans les entreprises. Il s'agit d'être plus explicite sur la responsabilité des adhérents dans l'expression de la communication (photos, écrits, images, dessins…)
Dans le cadre de l'utilisation des réseaux sociaux de BBN validés par le bureau, les informations qui y circulent engagent leurs auteurs, mais il en va in fine de la responsabilité du président dans le cadre d'une responsabilité en cascade.
Lorsque la teneur des échanges apparaitra comme excessive, la secrétaire assurera la modération sur les vecteurs de communication.
En dehors des vecteurs du club, les communications engagent leurs auteurs.
Quant au consentement, celui-ci est exprimé par l'adhérent dans le dossier d'inscription et concerne la diffusion de son image.

Jérôme LEGRUX s'interroge sur la limite entre la modération et la censure.
Benoit VALON ajoute que la répétition peut être assimilée au harcèlement et qu'il faut y être attentif.

Le règlement est soumis au vote. Il est adopté à la majorité (38 pour et 3 abstentions).

8. Questions / Réponses

Aurèlie GHUELDRE demande s'il est prévu de réguler le nombre de nageurs par ligne comme cela était mentionné initialement dans le règlement ? La fréquentation du début de saison et le niveau des nouveaux adhérents rendent la pratique très compliquée.

Le président répond qu'il y veille et qu'un cadrage doit intervenir auprès de certains nageurs qui ne respectent pas les créneaux sur lesquels ils se sont engagés lors de l'inscription. Cependant l'objectif visé est bien celui de 8 nageurs par ligne. Il est difficile de figer un nombre, les circonstances d'entrainement pouvant évoluer, notamment en bassin de 50 mètres.

Aurèlie GRUELDRE demande à ce que les créneaux du dimanche matin soient systématiquement maintenus en l'absence de l'entraineur titulaire ou d'organisation de compétitions dans la piscine de Boulogne-Billancourt.

Le président et le vice-président répondent qu'une prolongation de la saison jusqu'à mi-juillet est systématiquement demandée à la mairie pour compenser les éventuelles séances non effectuées en cours d'année, que la convention de délégation prévoit 5 week-end de fermeture par an pour l'organisation d'évènements par les clubs, et que le remplacement de l'entraîneur titulaire est systématiquement recherché.

Pierre BLANC demande la date d'effet du nouveau règlement.

Le président répond qu'il s'applique dès lors qu'il est approuvé par l'assemblée.

9. Nouveaux équipements

Jérôme LEGRUX présente les nouveaux équipements et le logo. L'idée est de redynamiser l'identité visuelle avec un bouclier rose symbole de la solidarité et de la force du groupe. Il présente ensuite les modèles (Polo, bonnet, blouson, serviettes). Celles-ci ont plusieurs dimensions avec un coté bouclette et un coté microfibre.
Il précise qu'il est dans l'attente des devis.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15. Il est dressé le présent procès- verbal de la réunion, signé par le Président de l'association et par la Secrétaire de séance.

Le président
Gerald SERAIN

La secrétaire de séance
Maryse FERRY

ANNEXE 1 : Feuilles émargements

⚠ 111 votants potentiel → Mini 28 votants
37% de présents

NOM	PRÉNOM	PRÉSENT (SIGNATURE)	COMMENTAIRES
ALBRIEUX	ANAÏS		
AMIGO	MATHILDE		
ANTEQUERA	MARC		
ARVENGAS	CORINNE LAURE	~~Pouvoir~~	
AUGER	GUY		
AUTHIÉ	LIONEL		
BABOCSAY	ZOLTÀN		
BARNOUIN	ELIANE	Pouvoir (Aline)	AG. absente
BEAU	SANDRA		
BELDI	OLIVIER		
BERGEGERE	SYLVAIN		
BLANC	PIERRE		
BOHUCHVAL	MARIE	Arrivée : 19h30	
BONNEAU	CATHERINE	~~Pouvoir~~ (Nadège)	
BOUSSARI	AZIZE		
BOYER	LORIANE		
BRYSKIER	ISABELLE		
CALMET	PERRINE		

~~ARNAUDIES~~ ~~Frédéric~~ ~~Bof~~
ALOISI Anne-Cécile (1)

4

CARRAS	OPHÉLIE		
CASALIS	MELANIE		
CHANDET	LAURINE		
CHARVET	ANDRE JULIEN	Pouvoir (Cécile)	
CODINA	VIRGINIE		
COGNET	JEAN-MARC		
COLAERT	ARNAUD		
CORDIER	CHRISTOPHE		
COSTILLE	GAËLLE		
COURRIER	JEAN-PIERRE		
DA COSTA	ALEXANDRE		
DAHAN	GWÉNOLA		
DANIELE	ARNAUD		
DE SOUFFRON	PIERRE		
DELAIRE	BLANDINE	Pouvoir (Joël)	
DELAPLACE	XAVIER		
DEMIL	ANTOINE		
DUBOC	CORENTIN		
DUCARRE	ELISABETH	Pouvoir	

2 (2)

5

DUMOULIN	GREGORY		
DUPONT	PATRICK		
FAIBIS	BENJAMIN		
FENDER	THIBAUT		
FERRY	MARYSE		
FERRY	JOEL		
ARNAUDIES	FREDERIC		
FREMIOT	DIDIER		
GESLIN	FLORIAN		
GHUELDRE	AURÉLIE		
GODARD	TANIA		
GUILLOU	MATHILDE	Pouvoir (TANIA)	
JOLY-BATTAGLINI	ALBANE		
JULLO	DAVID		
LAMBERT	ROMAIN		
LAPOUGE	VINCENT		
LE PAPE	GAËTAN		
LECOQ VALLON	GRÉGOIRE	Pouvoir Fred	
LECOQ-VALLON	CATHERINE	Pouvoir Fred	

3 10

LEGENDRE	TOM		
LEGRUX	ALAIN	Pouvoir (Jérôme)	
LEGRUX	SYLVIE	Pouvoir (Jérôme)	
LEGRUX	JÉRÔME		
LETOUSEY	GAELLE		
LIÉBEL	LUC		
MAILLET	MARGAUX	Pouvoir (MARIE)	
MARCHAND	NICKOLAS		
MARCHAND	NANCY	Présente 19h30	
MARMOUX	FRANCK		
MAZERIS	GREGORY		
MCCREADIE	DUNCAN		
MELLADO	JEAN ANDRE		
METE	ENGIN ETEM		
MICHELET	ALINE	M. Michelet	
MIELENHAUSEN	SANDRA		
MIGNATELLI	FRANÇOISE	Pouvoir (Maryse)	
MIGNON	FLORIANE		
MILLET	HELENE		

4 7

MOLINARI	KARINE		
MONTANE	NICOLAS		
MONTANER	ANTOINE		
MORAND	SOPHIE		
MORAWSKI	SACHA		
MUNIER	ALEXANDRE		
MUNOZ	LAURA		
MUSCAT	YAEL		
NEUVILLE	LAURENT	Pouvoir (Aline)	
OLLENDORFF	MARC		
OLLIER	GUILLERMINA		
OUDART	DELPHINE		
OUFKIR	NINA		
PASTUREAU	MARINA		
PELLERIN	JEAN-FRANÇOIS	Pouvoir (Karine)	
POMMIER	LORRAINE		
POURCELOT	ALAIN		
RAMOISY	NATHALIE	Pouvoir (Karine)	
REIFEGERSTE	STEPHAN		

5

8

RICORDEL	CARINE		
ROUAULT	FRANÇOIS		
ROUCHON	CHRISTINE	Pouvoir (Tania)	
ROUX-PAIRAULT	PHILIPPE		
SALIHU	YLL		
SALVARY	PAULINE		
SCHALLIER	GERARD	Pouvoir (JOEL)	
SERAIN	GÉRALD		
STARZEC	CHRISTOPHE		
TALBOT	HUGUES		
TISNÉ	PASCALE	Pouvoir (DELPHINE)	
TOPOLANSKI	NATHALIE	Pouvoir (Maryse)	
TOURGIS	PAULINE		
VADON	BENOIT		
VAHANIAN	EDOUARD		
VELANDIA	DAVID		
VERON	SOPHIE		
WILSON	JUDY		

7

6

ANNEXE 2 : Rapport moral

RAPPORT MORAL

L'année sportive 2023/2024 a été marquée par d'excellents résultats sportifs ainsi que par une participation aux animations liées aux jeux olympiques. Ces évènements ont dynamisé et transcendé les adhérents de Boulogne-Billancourt Natation.
L'année sportive a été particulièrement fructueuse titres régionaux, nationaux et internationaux mais aussi en nombre de records de France, d'Europe et du monde. Cela est dû à une présence soutenue sur l'ensemble des circuits tout au long de la saison avec des engagements qui ont atteint un volume significatif notamment aux championnats individuels mais aussi aux compétitions par équipes qu'il s'agisse du championnat de France des relais ou des interclubs. Le nom du club et de la ville a été régulièrement prononcé ou vu notamment lors des cérémonies de récompenses, des championnats régionaux mais surtout à l'occasion des championnats de France au Puy en Velay, Montpellier, Châteauroux et Doha au Qatar.
Ces belles performances, ont fait de BBN le 1er Club Master Français de Natation Course.
L'engouement, le dynamisme la cohésion des boulonnais, ont été remarqués et salués par les différents organisateurs mais aussi par les membres des autres équipes qui aujourd'hui souhaitent rejoindre l'association.
Ce renom est également porteur pour les nageurs non-compétiteurs qui souhaitent venir se perfectionner au sein du club.
Ce dynamisme a également été mis en valeur lors des Jeux Olympiques. Une équipière a porté la flamme dans sa commune de résidence, à Boulogne, BBN s'est mobilisé pour être présent sur le parcours de la flamme en compagnie d'autres associations locales, 3 nageuses ont été retenues comme bénévoles lors des épreuves de natation à l'Arena de Nanterre, pour les jeux olympiques et les jeux paralympiques. Enfin grâce à la municipalité, que l'on ne remerciera jamais assez, une vingtaine de nageurs et nageuses compétiteurs ou non compétiteurs du club ont pu assister à cet évènement extraordinaire notamment lors des courses de Léon Marchand et d'autres nageurs français. Ainsi nous avons pu participer à la fête du sport français et accompagner et soutenir nos représentants. Voilà encore un bon indicateur de l'état d'esprit de Boulogne Billancourt Natation.
Ce sentiment de puissance, cette cohésion du groupe est l'œuvre des adhérents qui apportent sa contribution au collectif par un sourire, un rire, un regard, une plaisanterie, une parole et encore plein d'autres belles choses. Elle tient aussi aux relations courtoises et constructives que le club entretient avec le gestionnaire de la piscine et l'ensemble de ses collaborateurs, avec les autres associations utilisatrices de l'équipement, sans oublier naturellement le personnel des services de la mairie et les élus que l'on remercie une nouvelle fois.

Naturellement tout n'est pas forcément un long fleuve tranquille. Il peut exister parfois des incompréhensions, des erreurs, des oublis voire des conflits. En permanence nous recherchons des solutions qui veillent toujours à préserver l'intérêt général.
Cette année, pour améliorer la qualité de l'accueil et de l'entrainement, nous avons pu acquérir un casier pour permettre à chacun de laisser son matériel sur place ainsi qu'un

chronomètre pour faciliter l'entrainement notamment le jeudi et le samedi dans le bassin d'apprentissage. Nous envisageons en 2025 l'acquisition de 2 lignes d'eau pour équiper ce même bassin d'apprentissage afin de disposer de meilleures conditions de nage sans avoir le sentiment d'être en haute mer et corrélativement de ne pas gêner les autres utilisateurs. Nous pourrons également bénéficier d'une ligne d'eau supplémentaire le mercredi midi ce qui nous permettra de nager à moins de 10 nageurs par ligne et donc de garantir un entrainement efficace. Encore un grand merci à l'équipe des sports de la mairie pour cet effort.

Ainsi, BBN cherche à valoriser la pratique sportive des maitres certes dans le domaine de la compétition mais également dans la maitrise de la natation à l'égard des habitants de la ville d'autant plus que santé et sport sont indissociables. Nous pourrions faire encore davantage mais nous sommes bloqués par des contingences pratiques qui nous ont conduits à réduire le nombre de nouveaux adhérents pour 2024-2025 (15 retenus pour 60 demandes au Forum).
Ainsi, l'allant et l'enthousiasme de BBN sont encore plus marqués en 2024 que les autres années. Souhaitons que 2025 aille dans le même sens car comme le disait la reine Elisabeth II « la fierté de qui nous sommes ne fait pas partie du passé. Elle définit notre présent et notre avenir »

Le Président

Gérald SERAIN

ANNEXE 3 : Rapport financier

ASSOCIATION
BOULOGNE BILLANCOURT NATATION
64 rue du point du jour

92 100 Boulogne-Billancourt

RAPPORT FINANCIER
2023-2024
Exercice clos le 31 août 2024

Le 30 septembre 2024

Christophe CORDIER (Trésorier)

Gérald SERAIN (Président)
Margaux MAILLET (Secrétaire)

APE : 8551Z
Siret : 75246526000012
Affiliation FFN : 130920003

1 - RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER RELATIF A L'EXERCICE 2023/2024

Chers amis nageuses et nageurs,

La saison 2023-2024 aura été marquée par le titre de champion de France interclubs maitres Nationale 1 et le titre de vice-champion de France interclubs maitres Nationale

2, remportés à Châteauroux, et une participation record de nos nageurs dans les différents championnats, en France et aux Mondiaux de Doha.

Ceci a conduit notre club BBN à devenir le 1er club Français en catégorie Masters, une première dans l'histoire de BBN.

L'activité du club et donc nos dépenses, nettes des frais de déplacements sportifs récupérés auprès des nageurs, ont été équivalentes à celles de l'exercice 2022/2023, malgré la comparaison avec l'an dernier où les Championnats de France interclubs avaient été organisés à « la maison » dans notre chère piscine de Boulogne-Billancourt !

Les dépenses 2023-2024 comprennent des lignes d'investissements (Casier de bord de bassin, Chronomètre pour bassin d'apprentissage, planches, ...) et des dépenses ponctuelles liées à la location de lignes supplémentaires dans les piscines du département pour la préparation des championnats de France.

Du coté des recettes, elles sont principalement issues des cotisations des nageurs, ainsi que de la subvention annuelle de 2 000 euros attribuée à notre association par la ville de Boulogne Billancourt.

Le résultat est positif 4 095 euros et nous le devons principalement à un nombre d'engagements en compétition couverts par le club moins important et une augmentation du nombre d'adhérents générant plus de recettes de cotisations (138 contre 110 en 2022-2023).

De plus, nous avons bénéficié d'un mécénat de 1 000 euros de la part de la société Athling et de 1 000 euros de la part du cabinet Ricordel ainsi que les services offerts gracieusement pour le Design (affiche et logo) de Jérôme et les reprographies de Grégoire.

Voici comment se décomposent les recettes et les dépenses :

LES DEPENSES

Les charges de l'association se décomposent comme suit :

- Achats : 3 123 €
- Services extérieurs : 1 551 €
- Des frais Licences/Compétitions/hébergement/repas : 34 918 €
- Charges de personnel : 21 662 €

LES RECETTES

Les produits de l'association se décomposent comme suit :

- Vente d'équipements club : 648 €
- Les subventions (Ville de Boulogne, Société Athling) : 3 000€
- Les produits financiers : 766 €
- Les cotisations des adhérents : 44 006 €

Autres produits de gestion courante (remboursements au club des frais d'hébergements et d'engagement aux compétitions de la part des nageurs) : 16 930 €

Le compte de résultat affiche :

- Total produits de **65 349 €** (vs 46 608 € en 2023)
- Total charges de **61 255 €** (vs 41 398 € en 2023)
- Dégage un résultat de **4 095 €** (vs 5 210 € en 2023)

L'exercice considéré :

- Débute le 01 octobre 2023
- Finit le 31 août 2024
- Et a donc une durée de 12 mois

Enfin, il est à noter que de nombreux bénévoles se mobilisent sans compter pour BBN tels que

- Le Comité de direction élargi (8 personnes),
- La Commission Logistique : Accueil, Coordination, Inscriptions, Equipement, Déplacements, Officiels… (10 personnes)
- La Commission Communication : Site Internet, photos, tableau d'affichage (4 personnes)
- Les coachs (3 personnes)

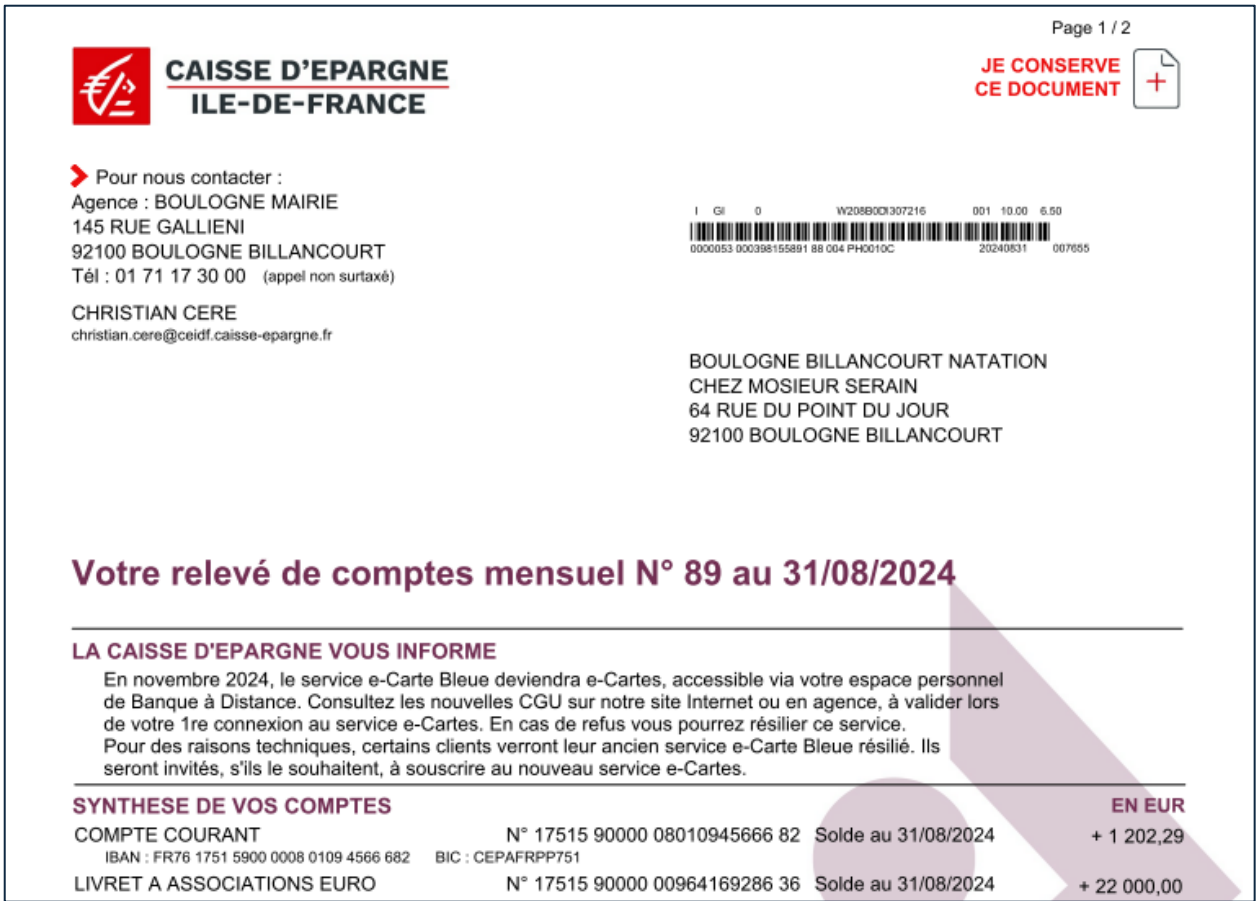
Une estimation du nombre d'heures effectuées par ses bénévoles pourrait atteindre les 1 560 heures (moyenne 1h/semaine sur 52 semaines pour 30 personnes). Ainsi, à 20 euros de l'heure, l'évaluation de ce bénévolat s'élève à 31 200 Euros.

Pour conclure, je souhaite remercier le Maire de Boulogne-Billancourt, Monsieur Baguet, pour son soutien et celui des élus de la ville depuis le début de notre aventure en 2012. Mais également de nous avoir permis d'organiser avec un très court préavis les Championnats Départementaux des Maîtres qui étaient sans ville d'accueil. Et enfin de le remercier pour le maintien de la subvention et la mise à disposition de lignes d'eau toute l'année, ainsi que de la salle permettant d'y tenir notre Assemblée Générale annuelle.
Pour en terminer, je voudrais également remercier chaleureusement notre Coach Cédric, ainsi que nos entraîneurs vacataires (Alexandre et Nicolas) qui se dévouent sans compter auprès de nous tous, Nageurs Boulonnais et Masters Compétition afin de nous permettre de progresser ou se maintenir en excellente condition physique !

2 - ETATS DE SYNTHESE AU 31 AOUT 2024

2.1 - Bilan 2023 - 2024 (Annexe 1)
2.2 - Compte de résultats 2023 - 2024 (Annexe 2)
2.2 - Budget prévisionnel 2024 - 2025 (Annexe 3)

3 - SITUATION DE LA TRÉSORERIE au 31/08/2024



Page 1 / 2

CAISSE D'EPARGNE
ILE-DE-FRANCE

JE CONSERVE
CE DOCUMENT

Pour nous contacter :
Agence : BOULOGNE MAIRIE
145 RUE GALLIENI
92100 BOULOGNE BILLANCOURT
Tél : 01 71 17 30 00 (appel non surtaxé)

CHRISTIAN CERE
christian.cere@ceidf.caisse-epargne.fr

I GI 0 W208B0DI307216 001 10.00 6.50
0000053 000398155891 88 004 PH0010C 20240831 007655

BOULOGNE BILLANCOURT NATATION
CHEZ MOSIEUR SERAIN
64 RUE DU POINT DU JOUR
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

Votre relevé de comptes mensuel N° 89 au 31/08/2024

LA CAISSE D'EPARGNE VOUS INFORME

En novembre 2024, le service e-Carte Bleue deviendra e-Cartes, accessible via votre espace personnel de Banque à Distance. Consultez les nouvelles CGU sur notre site Internet ou en agence, à valider lors de votre 1re connexion au service e-Cartes. En cas de refus vous pourrez résilier ce service.
Pour des raisons techniques, certains clients verront leur ancien service e-Carte Bleue résilié. Ils seront invités, s'ils le souhaitent, à souscrire au nouveau service e-Cartes.

SYNTHESE DE VOS COMPTES EN EUR

COMPTE COURANT	N° 17515 90000 08010945666 82	Solde au 31/08/2024	+ 1 202,29
IBAN : FR76 1751 5900 0008 0109 4566 682	BIC : CEPAFRPP751		
LIVRET A ASSOCIATIONS EURO	N° 17515 90000 00964169286 36	Solde au 31/08/2024	+ 22 000,00